

PETITES CHRONIQUES
DE LA SYLVE

N°4



CHERCHER - DEVELOPPER - TRANSMETTRE

J. Dobenne 1993

Bulletin Annuel Numéro 4, 1996
Association Loi 1901
Siège Social : Mairie 60580 Coye-la-Forêt

Présidente fondatrice	Aude OUMOW
Président d'honneur	Henri ROMAGNESI
Présidente	Georgina COCHU
Vice-Président	Pierre DUBOIS
Trésorier	Pierre BARDEAU
Secrétaire	Ginette SAGNIEZ

SOMMAIRE

Bilan de nos activités en 1995

La protection de notre milieu reste au cœur des préoccupations
de La Sylve

M. DELAIGUE

Bilan des sorties pédestres

P. BARDEAU

A propos d'une carte postale

J-M. DELZENNE

Maurice BERRY

J-M. DELZENNE

Position géographique de notre commune

M. BERRY

Maintenant, je doute

J. DELAIGUE P.

Droit de réponse

RUCKSTUHL

Nettoyage de la forêt

M. DELAIGUE

Un hôte indésirable

J. DELAIGUE

Le saviez-vous ?

Union des Amis du Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts

Les activités du passé ...

Les articles sont écrits sous la responsabilité de leurs seuls auteurs.

BILAN DE NOS ACTIVITES EN 1995

7 janvier	Sortie pédestre en forêt de Coye
14 janvier	Assemblée générale suivie de la "galette des rois"
11 février	Sortie pédestre en forêt de Coye
18 mars	Sortie pédestre en forêt d'Halatte
25 mars	"Opération forêt propre", ramassage de papiers et détritux en forêt (Clos des Vignes)
8 avril	"Flore Printanière", sortie guidée par Philippe LARERE
14 mai	"En forêt de Compiègne", sortie guidée par Guy ANDREAU (chef de groupe technique de la forêt d'Halatte) et Jean GOUGAY (chef de groupe technique de la forêt de Chantilly)
23 septembre	Sortie pédestre dans la région de Précý et Blaincourt
8 octobre	2e édition de la Randonnée Pédestre de La Sylve avec la participation financière du Conseil Général de l'Oise, et l'aide de la mairie (250 participants)
4 novembre	Sortie champignons, guidée par François PETIT, mycologue de l'Association Botanique et Mycologique de Senlis (ABMARS)
10 novembre	Adhésion de La Sylve à l'Association des "Amis du Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts"
2 décembre	Sortie pédestre aux étangs de Comelles et château de Pontarmé

Merci à tous pour votre soutien. Ne soyez pas timides, n'hésitez pas à proposer votre aide, à donner vos idées et votre temps, et à partager vos connaissances. La Sylve a besoin de chacun d'entre vous pour continuer son action.



LA PROTECTION DE NOTRE MILIEU DE VIE RESTE AU COEUR DES PREOCCUPATIONS DE LA SYLVE

Maurice DELAIGUE

En 1994, La Sylve s'était fortement engagée dans le projet de gravitaire qui devait dénaturer les rives des étangs de Comelles. Nous avons obtenu gain de cause, mais, écrivions-nous dans "les petites chroniques de La Sylve" (n°3/1995) "nous restons vigilants et attendons les nouveaux projets".

Le 6 octobre 1995, nous avons été invités à la journée d'examen des travaux de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts à Creil. Les élèves y présentaient une étude sur "les enjeux de la vallée de la Thève", traitant notamment des problèmes d'assainissement liés à l'urbanisation des communes situées en amont de Coye. A cette occasion, les responsables du projet initial de gravitaire ont fait le point sur les études en cours. Trois formules sont possibles :

- construction d'une station d'épuration entre Montgrésin et Orry;
- remise en état du réseau actuel;
- réalisation d'un gravitaire passant au-dessus des étangs, le long de la route intérieure.

Bien que ce dernier projet soit le plus coûteux et le plus destructeur, il continue à avoir la préférence de la Direction de l'Equipement du Val d'Oise et de la majorité des membres du SICTEUB. Les objections concernant la station d'épuration, qui garde notre préférence, sont plus théoriques que réelles et peu convaincantes. Nous attendons pour juger.



Autre affaire, purement coyenne : les projets de la SCI d'Hérivaux. Le sujet a été débattu avant les élections, nous avons fait des propositions concernant la hauteur de l'immeuble et son importance. La nouvelle municipalité a accepté de nous faire participer aux travaux de la commission s'occupant de la révision du plan d'occupation des sols.

A l'issue de la réunion du 6 octobre 1995, il semble que la majorité des participants soient décidés à limiter les constructions futures à un étage plus combles, ce qui va dans le sens de nos propositions et pourraient s'appliquer à la SCI d'Hérivaux.

Mais il reste le délicat problème des zones constructibles, des lisières en protection de la vallée de la Thève et de la forêt, de l'évolution contrôlée du nombre d'habitants, qui ne permet pas d'attribuer des permis de construire en quantité, tous ces éléments devant être pris en considération dans le nouveau POS, en conformité aussi avec le schéma directeur Senlis-Chantilly.

La Sylve a constitué une commission d'études, qui fera connaître en temps utile ses propositions à la mairie; mais, dès la réunion du 6 octobre 1995, nous avons fait part de notre hostilité à des mesures d'exception pour certains propriétaires qui souhaiteraient changer de zone, pour revendre dans de meilleures conditions.



Parmi les autres questions concernant Coye, figurent le problème des inondations et du réaménagement des égouts, afin de séparer les eaux usées des eaux de pluie, ainsi que le nettoyage des étangs, qui risquent d'être complètement envasés dans vingt ans si rien n'est fait. Ce sont des sommes importantes à engager, mais il nous appartient aussi de penser à long terme, comme nous l'avons fait pour le schéma directeur Senlis-Chantilly, à défaut d'avoir pu faire passer en premier la réalisation du Parc Naturel Régional des Trois Forêts.

Cet objectif n'est pas abandonné: au contraire, dans le cadre au ROSO (Regroupement des organismes de Sauvegarde de l'Oise), et des vingt associations du secteur Senlis-Chantilly, nous bataillons à nouveau pour la réalisation du projet.

Nous comptons sur votre appui et sur celui des coyens qui ont le bonheur de vivre dans un environnement exceptionnel et qui n'ont pas encore rejoint notre association. Plus nous serons nombreux et plus il sera difficile de nous ignorer.



BILAN DES SORTIES PEDESTRES DE 1995

Pierre BARDEAU

Sorties du lundi

Ces sorties sont de plus en plus appréciées par nos adhérents : 40 inscrits et la présence hebdomadaire de 20 à 25 d'entre eux. Y participent une majorité de coyens mais aussi des environs, un tiers de résidents des communes limitrophes, voire des communes plus éloignées telles Survilliers, St Witz, Pont Saint Maxence.

Nous possédons à ce jour 25 circuits (près de 200 kms) d'une durée moyenne de marche de 2h30, nous conduisant en forêts de Coye, de Chantilly, d'Halatte, de Carnelle, d'Ermenonville, en plaine de France, dans les vallées de l'Ysieux et du Thérain.

Moments privilégiés où nous goûtons la beauté des sites, leur histoire, le plaisir de la marche et la convivialité qui règne entre nous.

Sorties du samedi

Toujours dans le même esprit, une fois par mois, se retrouvent une vingtaine de participants, non disponibles en semaine, à qui nous proposons des circuits toujours renouvelés.

La dernière sortie, du début novembre, dirigée par un mycologue de Senlis (ABMARS) a réuni environ 40 personnes (enfants compris) et a été particulièrement appréciée.

Randonnée pédestre du 8 octobre 1995

Bénéficiant d'un temps exceptionnel, cette 3ème randonnée coyenne a connu un beau succès :

Sur le nombre des participants, on relève :

35 % de coyens
35 % d'enfants
25 % ayant effectué les 20 kms

A l'intention des adhérents non coyens, nous joignons l'article Daru dans le Courier Picard (inséré également dans le bulletin municipal de Coye). Il traduit bien ce que nous nous sommes efforcés d'offrir.

Coye-la-Forêt : promenade pédestre avec la Sylve...

La troisième randonnée pédestre organisée par la Sylve a bénéficié du concours aussi inespéré qu'agréable : .été indien. Avant même que les premiers participants ne s'équipent, le soleil était au rendez-vous, avec dans son sac, les promesses d'une journée aux teintes exceptionnelles.

Sans prétentions déplacées mais avec une passion sincère, les organisateurs ont accueilli, toute la matinée, les adeptes de la promenade culturelle. Là réside l'originalité des deux parcours proposés. Certes, la forêt est belle, les couleurs d'automne accrochent du velours dans le ciel, mais l'âme des bols est à écouler. Tout au long des 12 ou 20 kilomètres, l'Histoire réserve ses souvenirs, dévoile ses trésors. De la chaussée

Brunehaut, tracée à l'époque gallo-romaine, à la route pavée de la Ménagerie, vestige du Moyen-Age, de l'abbaye d'Hérivaux, fondée en 1140. au château de la Reine-Blanche qui se refléchet dans les étangs de Comelle depuis 1825, huit points jalonnent les chemins, balisés pour la circonstance. Telles des cartes postales, ils offrent aux randonneurs une halte et un repos ou se mêlent nature et culture.

Pour la première fois, les circuits s'aventuraient vers la plaine de France, du côté de Luzarches et de Chaumontel. Ces 12 premiers kilomètres constituaient le parcours pilâtre de Rozier, à l'issue duquel les moins fatigués pouvaient continuer leur balade et boucler le circuit de la Reine-Blanche, long de 20 km.

Souvent en famille, parfois avec le chien de la maison, toujours en bonne compagnie, plus de 250 personnes sont ainsi parties à la découverte des forêts de Coye et de Chantilly.

Au fil des années, ce rendez-vous acquiert ses lettres de noblesse en matière de randonnée pédestre. Beaucoup reviennent, comme l'école des Champs, un établissement qui avait parcouru la première édition avec un âne. et qui participait cette année avec une dizaine d'enfants.

Parenthèse dans un XX^e siècle trépidant, cette randonnée se veut plaisir, respect de la nature et découverte de notre patrimoine, faune, flore et Histoire.



Habités et enthousiastes, les enfants de l'école des champs au départ.

A PROPOS D'UNE CARTE POSTALE

Jean-Marie DELZENNE

Lors de notre exposition de gravures et de cartes postales en novembre 1994, Monsieur Jacques RIMBERT, maire de Lamorlaye, en visiteur attentif s'était attardé devant la carte postale que nous vous présentons.

Lui rappelant un moment d'histoire de sa commune il émit le souhait d'obtenir un tirage de cette carte.

C'est pour le remercier du prêt des vitrines ayant servi à notre exposition, que La Sylve a offert une photographie de cette carte postale si chère à ses yeux.

Rappelons que ce précieux témoignage au passé appartient à David BEDOUET, un passionné de canes costales et de tout ce qui touche à Coye-la-Forêt.



Nous reproduisons la réponse de Monsieur Jacques RIMBERT

Jacques RIMBERT
Conseiller Général
18 Chaussée de Bertinval
60260 LAMORLAYE

Madame Georgina COCHU
Présidente de la SYLVE
8 rue de l'Orée des Bois
60580 COYE la FORET

Madame le Présidente:

Je tiens à vous adresser tous mes remerciements pour l'envoi de cette carte postale représentant le cheval "La CAMARGO" sur les pistes du Moulin des Bois.

Deux chevaux ont donné leur nom à une rue de notre Ville. Nous avons la photo de GLADIATEUR, il nous manquait celle de La CAMARGO.

Née en 1896. son propriétaire Monsieur Adolphe ABEILLE, la confia pour l'entraînement à Alfred LEWIS dont l'écurie se situait à l'emplacement eu parking CHAMPION sur la R.N 16. Cette écurie portait jusqu'à sa démolition le nom de La CAMARGO.

La CAMARGO est très probablement la meilleure jument de tous les temps. Elle remporta 25 victoires dont 17 sur l'hippodrome de LONGCHAMP, parmi les plus importantes: la Poule d'Essai, le prix Vermeille le prix du Cadran et deux fois le prix du Conseil Municipal; le prix de Diane à CHANTILLY orne aussi son palmarès.

Vous comprendrez Madame la Présidente, combien cela me fait plaisir de pouvoir présenter aux Morlacuméens la photo de ces deux chevaux oui sont parmi les plus célèbres de nos pur-sang.

En l'attente de visiter une prochaine exposition, Je vous prie de croire Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments distingués.

MAURICE BERRY

Jean-Marie DELZENNE

Maurice BERRY bien connu d'un certain nombre de coyens nous a quittés le 31 mai 1995 dans sa 87ème année. Il était né le 6 juillet 1908 à Pans.

"A ma naissance, écrivait-il dans "Une Enfance à Coye" j'étais quelque peu déficient. Le docteur conseilla la campagne où je trouverais un lait qui me donnerait une bonne alimentation.

"Une annonce de journal proposait une location à Coye ... cette première location fit connaître ce merveilleux pays, le charme du village dont la continuité des habitations dans la Grande Rue exprimait le caractère de l'Île de France ..."

Son village d'adoption, il l'aima au plus profond de son être. Il le peignit souvent. Ses nombreuses aquarelles, qu'il exposa en octobre 1993 au cours de sa conférence sur "l'urbanisme à Coye". au centre culturel, en sont un témoignage vivant. Il navigua souvent entre son appartement parisien et sa maison "la Marjolaine", située au Crochet de Coye. C'est là que nous pouvions le rencontrer et découvrir, au gré de la conversation toute la richesse humaine qu'il recelait.

Architecte D.P.L.G., architecte en chef des monuments historiques, expert auprès du Tribunal de Grande Instance de la Cour d'appel de Paris, artiste-peintre de talent. Maurice était tout cela à la fois. Preuve de son attachement à son village, Maurice BERRY nous avait rejoint dès la création de notre association en 1992. Il savait que celle-ci saurait défendre et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de notre cité.

(Déjà paru dans le bulletin municipal, juillet-août 1995)

POSITION GEOGRAPHIQUE DE NOTRE COMMUNE

Maurice BERRY

Coye est situé à la limite sud du département de l'Oise: département qui fait actuellement partie de la région de Picardie. Mais la constitution de la région qui est de formation très récente n'a que le but de grouper en une unité administrative une certaine surface de la France.

Le département est une volonté de l'Assemblée constituante en 1790 qui, déjà, ne tenait pas compte de la constitution historique d'un territoire. L'administration royale, n'était pas plus logique que l'administration républicaine : selon le tome II de l'Atlas de Louis XIII (A.N. CP usuel), Coye est en Ile de France, élection de Paris avec Hérivaux et Luzarches. Mais Orry-la-Ville, Montgrésin. Lamorlaye sont de l'élection de Senlis et la forêt est coupée par la limite ces deux élections.

Dans les actes abbatiaux les plus anciens, Saint Denis est dit "en France". Beaucoup d'autres villages ont aussi cette désignation, conservée sur les cartes les plus actuelles; l'aéroport Charles de Gaulle aurait dû garder l'appellation de "Roissy en France", comme Puisieux en France, comme Belloy en France, comme Baillet en France, comme Mariel en France, comme Chatenay en France, comme d'autres villages encore.

Mais la découpe administrative est encore plus arbitraire qu'on pourrait le croire puisque la forêt dite de Coye, département de l'Oise, est en Seine et Oise (actuellement Val d'Oise) et que la Thève, notre rivière, coule en Val d'Oise à Bâillon et à Royaumont, puis, revient dans l'Oise pour se jeter dans le fleuve qui nous a donné son nom.

L'histoire et la géographie sont souvent bien coordonnées. mais l'administration en a jugé autrement.

Coye est donc un village devenu depuis peu. une petite ville entre deux grands itinéraires qui, sous la dénomination de routes nationales 16 et 17, sont les routes royales de Louis XV qui allaient, l'une de Paris à Amiens et l'autre de Paris à Lille. La transversale est-ouest, qui s'appelait Chemin de grande communication, est devenue la route départementale 118. C'est elle qui emprunte la grande rue de l'ancien village, venant de la Chapelle-en-Serval et d'Orry à l'est pour aller à Lamorlaye à l'ouest.

Le plateau ponant la forêt est coupé par les vallées de la Nonette et de la Thève.

Coye est dans l'angle de la forêt exposé au nord-ouest. Des pentes abruptes limitent le plateau forestier depuis l'étang de la Loge jusqu'à l'étang du Chardonneret au nord du village, depuis les hauteurs de la Charmée jusqu'à la route pavée de la Ménagerie qui est un thalweg profond au sud. Entre les deux massifs est une avancée de la forêt qui domine Coye. C'est le Regard.

Sur le côté ouest du pavé de la Ménagerie la forêt n'est plus sur un plateau horizontal mais couvre une série de buttes : le Pain de sucre et les côtes d'Orléans.



MAINTENANT, JE DOUTE ...

Jeanine DELAIGUE

Comme la plupart des coyennes résidant en pavillon, j'ai l'habitude de jeter mes miettes de pain dans le jardin, pour aider les oiseaux à vivre et aussi, - pourquoi le cacher ? pour le plaisir de les voir picorer.

Au fil de ces jours, à ces miettes se sont ajoutés des matières grasses en hiver, de l'eau en hiver et en été même ... quelques nids, depuis que mon ancienne boîte à lettres a été élue domicile conjugal par un couple de mésanges charbonnières.

Je n'y voyais pas malice jusqu'à ce que mon mari essaye de me convaincre de la nocivité de mon attitude : "Tu en fais des animaux dépendants", "Que deviennent-ils lorsque nous sommes absents de la maison ?", "Pourquoi iraient-ils chasser les insectes, s'ils ont toujours le ventre plein ?", "Ils ne jouent plus leur rôle", etc. Qu'en pensez-vous, amis de la Sylve ?

DROIT DE REPONSE

Pierre RUCKSTUHL

Et bien, non, chère Jeanine, ne doutez pas !

Nos compagnons ailés savent très bien se passer de nous et vos miettes ne les empêchent guère de se servir à la table de la nature ... tant que celle-ci est mise.

Mais que surviennent les grands froids, que graines et bestioles soient retenues dans l'emprise du gel, pourquoi ne pas, alors, aider ce petit monde à surmonter la longue épreuve ?

La vérité ne se trouve-t-elle pas au juste milieu, loin des positions extrêmes ?
In medio stat virtus !

ET VOUS ?

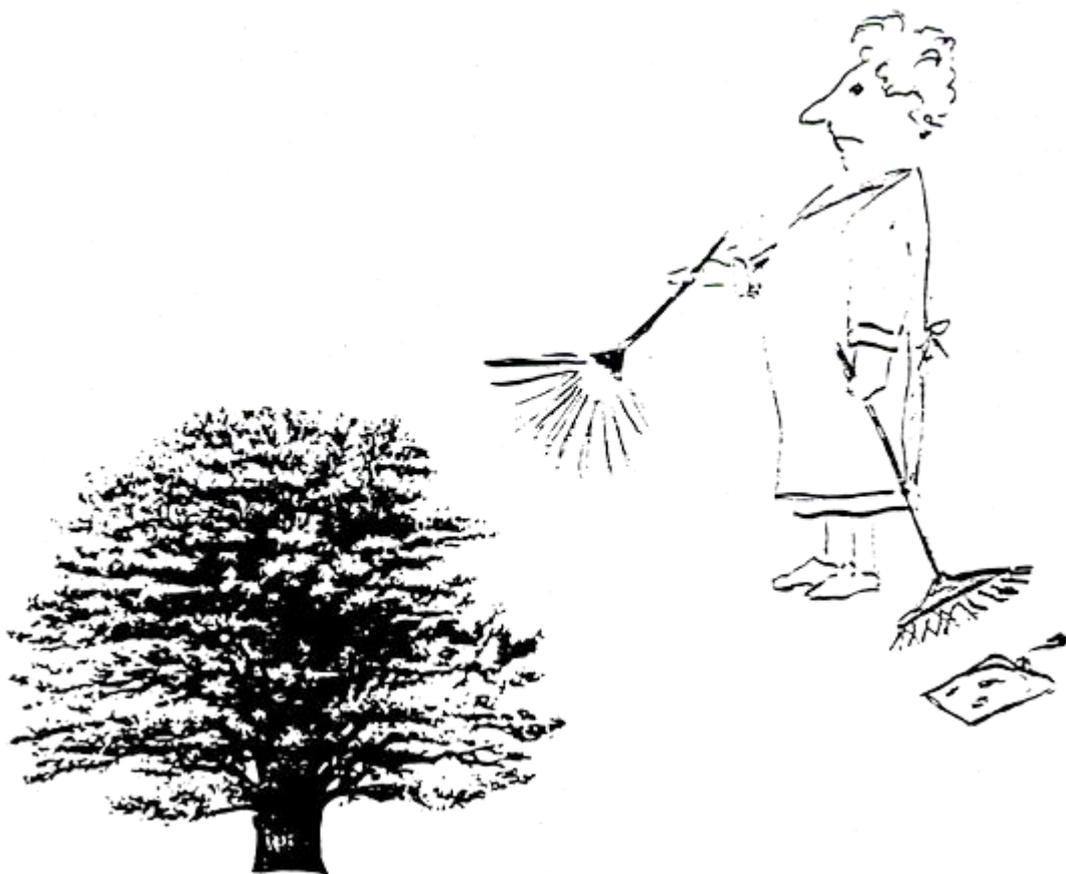
NETTOYAGE DE LA FORET

Maurice DELAIGUE

Nous étions, en son temps, intervenus auprès de l'ONF, pour obtenir le nettoyage d'une décharge sauvage située en forêt, à hauteur du clos des Vignes, au-dessus de la caserne des pompiers.

L'ONF vient de nous informer que ce lieu, complètement dégradé, est maintenant à peu près recouvert et que la nature va pouvoir reprendre ses droits, pour le plus grand bonheur des promeneurs.

L'ONF va, par ailleurs, prendre les mesures nécessaires pour bloquer complètement à tous véhicules l'accès à cette partie de la forêt.



(d'après Sempé)

UN HOTE INDESIRABLE : LA PROCESSIONNAIRE DU CHENE

Jeanine DELAIGUE

Les riverains de notre forêt ont vécu les printemps 1993 et 1994 sous la menace d'un fléau : les processionnaires du chêne.

Ces grosses chenilles, qui passent la journée blotties dans un nid soyeux sur une grosse branche de chêne, descendent au crépuscule, toutes ensemble. à la queue leu leu en sécrétant un fil qui leur permettra de rentrer dans leur logis, après avoir grignoté les jeunes pousses d'un ou plusieurs rameaux.

Outre son activité défoliante. la processionnaire est munie de longs poils urticants qui s'envolent au vent et provoquent des démangeaisons, mais également parfois, des accidents circulatoires ou oculaires. Surtout, ne vous en approchez pas. D'ailleurs, aucune bête de la forêt, sauf le coucou, n'ose les attaquer.

Les petites chenilles éclosent fin avril-début mai subissent plusieurs mues et se transforment vers la mi-août en un papillon qui s'accouplera et pondra dès son premier vol, puisqu'il ne vit qu'un jour ou deux.

Cette chenille affectionne les lisières, les cimes de chênes exposées au soleil. C'est pourquoi nous la trouvons dans les zones partiellement déboisées au profit de l'urbanisation et heureusement, jamais au cœur des forêts.

Que faire pour lutter contre cette invasion ? Il n'y a pratiquement aucun remède, nous dit D. Fontelle. de l'ONF. Lorsque les processionnaires descendent des arbres en file indienne, il est bien trop tard pour intervenir : les poils urticants sont éparpillés partout, persécutant les jardiniers et leur famille.

Il existe des produits à pulvériser sur les nids où viennent de naître les chenilles, mais pour les appliquer à la cime des chênes. il faudrait, soit un engin très puissant (donc très encombrant. peu maniable, faisant des dégâts sur les terrains concernés), soit pulvériser le produit par hélicoptère. à plusieurs reprises car les œufs n'éclosent pas tous le même jour, avec l'assentiment et aux frais ces différents propriétaires Mission quasi impossible. Alors, il faut attendre une mauvaise année pour la chenille : maladies parasites ou décalage trop important entra la naissance ces chenilles et la sortie des feuilles (ce qui est certainement arrivé cette année) pour que la prolifération cesse. Mais les périodes de pullulation peuvent se reproduire pendant 3. 4. voire même 5 années.

Mes sources :

La Hulotte n° 22
Floralire (Publication de l'ABMARS) n° 16



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dernières parutions
Coups de ♥ ♥ ♥ ♥ ♥

- ♥ Livre sur "**La Nonette**" (une vallée prestigieuse au Nord de Paris) par Maurice DELAIGUE
Prix : 90F

- ♥ Fascicule de la Société Archéologique de Creil sur le thème "**La faïencerie de Creil**"
(historique, techniques de fabrication, marques des pièces manufacturées, texte de la loi du 22 mars 1841 signée par Louis Philippe relative au travail des enfants dans les manufactures, ateliers ou usines, etc ...)
Prix : 45F (renseignements auprès de Ginette SAGNIEZ)

Et courant 1996 :

- ♥ Le deuxième fascicule de La Sylve sur "les oiseaux de la forêt, des champs et des bords de l'eau".

Vous n'avez pas le premier. "Les oiseaux de nos jardins", vous pouvez le commander chez Pierre et Guite BARDEAU.



Union des Amis du Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts

(association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)
8, avenue Jacques BARA 60500 CHANTILLY

Les associations de sauvegarde de l'aire du Massif des Trois Forêts, (Chantilly - Ermenonville et Halatte) conscientes de l'urgente et impérieuse nécessité de créer le **PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES TROIS FORÊTS**,

réunies en assemblée le 10 novembre 1995

ont constitué l' ***Union des Amis du Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts***, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

=====

POURQUOI UN PARC NATUREL REGIONAL ?

POUR SAUVEGARDER UNE UNITE ET RECONQUERIR UNE IDENTITE

Le sud de l'Oise est un secteur à la marge de deux régions. Administrativement Picard, nous sommes cependant directement sous l'influence de Paris et de la Région Ile de France qui génèrent des menaces d'urbanisation, de multiplication d'infrastructures routières et de sur fréquentation.

Dans cette région de brassage de population, **la forêt est le principal élément structurant de l'espace**, à l'origine directe ou indirecte de tous les sites historiques et littéraires : vingt mille hectares de forêts dont la lisière sud se trouve à 25 kilomètres d'une mégalopole de 10 millions d'habitants, à moins de 10 kilomètres du pôle européen de Roissy.

Tout l'équilibre de la région, l'essentiel de sa qualité de vie dépend du maintien d'une vraie forêt.

Pour ces 3 forêts séparées, **la continuité de l'espace naturel** constitue un paramètre capital. Il **faut préserver** cette intégrité. Sinon, notre massif subira le sort des forêts de la première couronne de la région parisienne : mitage, morcellement, inclusion **irréversible** dans le tissu urbain. Ces forêts ont perdu leur âme, ce ne sont plus que des espaces verts pour la promenade des citadins. Nous ne voulons pas de cette **banalisation**.

LES PROTECTIONS ACTUELLES SONT INSUFFISANTES

Certains disent : la forêt est bien protégée.

Certes il y a les *classements* (Loi de 1930) : Chantilly en 1960 - Halatte en 1993 - Ermenonville, en cours. Cette protection est contraignante et pérenne. Aucune modification de l'état existant ne peut être effectuée sans accord du ministère de l'environnement.

Il y a le *site inscrit de la vallée de la Nonette*. Cette protection est très peu contraignante.

Il y a le *schéma directeur de Senlis-Chantilly*, adepte en février dernier qui concerne 28 communes, 35 000 hectares dont 15 000 boisés. S'il comporte certains points positifs, et en particulier la protection de certaines zones tampon, il reste flou et insuffisant, avec 5 000 hectares en dehors de son contrôle.

En fait ce sont 60 communes, 50 000 hectares dont 20 000 boisés qui constituent le territoire du Massif des Trois Forêts. Le continuum boisé déborde largement dans les départements du Val d'Oise et de la Seine et Marne, donc sur une autre région administrative.

Mais ce qui est menacé, ce n'est pas tant l'espace interne de la forêt, ce sont les lisières, les marges agricoles, les bois privés satellites, les zones inter-forestières, parties intégrantes de l'écosystème.

SEUL LE PARC NATUREL REGIONAL CONSTITUE UN OUTIL FIABLE POUR GERER GLOBALEMENT CE VASTE ESPACE NATUREL DE QUALITE A L'EQUILIBRE FRAGILE ET MENACE

Doté d'une charte suffisamment exigeante, qui s'impose à tous les documents d'urbanisme, le Parc Naturel Régional permettra la protection et le développement harmonieux de ce vaste ensemble cohérent.

Il confortera l'appartenance à un PAYS - L'identité passe par la conscience d'un paysage commun, label de qualité.

Il créera une structure intercommunale vivante, lieu de rencontre, et répondra à un besoin de coordination des politiques de préservation et de valorisation du patrimoine.

Il suscitera une interrégionalité (Région Picardie et Région Ile de France).

Il permettra de dégager un budget pour des actions de surveillance et de propreté mais aussi pour des actions éducatives, scientifiques et culturelles.

Il rendra possible le rachat de petites zones ultra-sensibles, où rien ne saurait plus être édifié.

OU EN EST LE PROJET?

Dès 1984, la S.A.F.H.E.C. (Société des Amis des Forêts d'Halatte, Ermenonville et Chantilly) et le R.O.S.O. (Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise) ont évoqué la nécessité d'une gestion globale et émis l'idée d'un Parc Naturel (P.N.R.).

L'idée fut reprise par les hommes politiques. Une association d'élus (communes, département, région Picardie), fit faire une étude qui a confirmé la faisabilité du Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts.

Cette association a été dissoute, et une priorité a été donnée par les élus à l'élaboration du schéma directeur de Senlis-Chantilly, qui se sont engagés à le réviser si nécessaire pour le rendre compatible avec la future charte du P.N.R.

De nombreux élus communaux se prononcent actuellement ouvertement en faveur du P.N.R.

Le Président BAUR a rappelé la volonté du Conseil Régional de Picardie de mener à son terme le Projet de P.N.R. du Massif des Trois Forêts.

En Septembre 1994, le Contrat de Plan Interrégional du Bassin Parisien, signé par Monsieur le Premier ministre au nom de l'Etat, et par Charles Baur au nom des 8 Régions concernées, prévoit expressément la création de ce parc, espace d'équilibre et ceinture verte aux franges de l'Ile de France.

Le 23 juin 1995, la Commission Permanente du Conseil Régional de Picardie a signé une convention d'objectifs avec 23 communes des cantons de Senlis et de Chantilly, réunies en association. Un des buts principaux de cette convention est de "réaliser si possible le Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts".

L'urgence est grande. Mais la charte n'est toujours pas élaborée, aucun calendrier de travail précis n'existe, la structure juridique nécessaire (syndicat mixte) tarde à se constituer.

Aucun des arguments parfois évoqué pour retarder la création du P.N.R. ne résiste à l'examen :

Les dispositions du schéma directeur de Senlis-Chantilly rendraient impossible la création du P.N.R. Il s'agit d'une méconnaissance totale des dispositions de la loi. La charte du P.N.R. s'imposera au schéma directeur qui devra être mis en conformité.

Le budget de fonctionnement serait trop lourd. Ce budget s'élève en moyenne à 4 millions, il sera partagé entre les deux régions concernées (Picardie et Ile de France), l'Etat, les départements et les communes. L'effort de chacun restera très mesuré, face à un tel enjeu.

L'UNION DES ASSOCIATIONS

Les associations de Sauvegarde de l'aire du Massif des Trois Forêts ont réussi à faire modifier le projet de schéma directeur de Sentis-Chantilly parce qu'elles se sont unies et ont parlé d'une même voix.

Pour mener à bien ce grand projet fédérateur l' **Union des Amis du Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts** vient d'être constituée.

Elle a pour objectifs :

1° d'agir pour promouvoir la création du PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES TROIS FORÊTS

de participer à l'élaboration de sa charte et à sa mise en œuvre

2° après sa création, de participer à l'animation et au développement du Parc Naturel Régional et de veiller au respect de sa charte

3° de maintenir et renforcer les conditions nécessaires à sa création et à son fonctionnement

et dans ce but, de protéger le patrimoine naturel, culturel et paysager des communes du Massif des Trois Forêts, indépendamment de leur appartenance ou non au Parc Naturel Régional, en concertation avec les associations adhérentes concernées

4° d'organiser ou coordonner toutes actions appropriées.

Monsieur le Ministre de l'Environnement s'est adressé à Messieurs les Préfets de Région dans une circulaire du 5 mai 1995, consacrée aux parcs naturels régionaux. Il concluait en ces termes :

*(Lors de l'élaboration de la Charte)... "Vous devrez, dans cette démarche, vous assurer que la consultation des relais institutionnels que sont, en particulier, les organisations professionnelles et **les milieux associatifs** ait bien été effectuée.*

***La réussite d'un parc naturel régional est fondée sur le consensus et non pas sur la contrainte.** J'attache une grande importance à cette forme de démarche contractuelle, qui a su prouver son efficacité et qui me paraît avoir devant elle un bel avenir. "*

L' **Union des Amis du Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts** souscrit entièrement à cette démarche et souhaite être associée au processus d'élaboration de la charte du Parc Naturel Régional du Massif des Trois Forêts et à sa mise en œuvre.

Le conseil d'Administration

Guy Bonnet 4472 8680
 Gilbert Baillet 4457 2S93
 Michel Gueret 4453 5054
 Jean Perronin 4425 0007

LES ACTIVITES DU PASSE...

COYE-LA-FORÉT



DIMANCHE 7 JUILLET 1946

Concert organisé par

les

" PETITS CHANTEURS

de la

REINE-BLANCHE "

Chorale scolaire & post scolaire subventionnée
par

Monseigneur le Ministre de l'Éducation Nationale



Leur jeune éme en leurs voix d'épanche

PROGRAMME

— CHORALE — — 2^{ème} Partie —

La Farce du Cuvier

Farce du 15^{ème} siècle arrangée par Faramont
Jacquinet .. Pierre COCHU
Annette .. Rosette FÉRON
Anne .. Ginette SAGNIEZ

Menuet (Rameau)

Violons / Jacqueline CURAND
Marguerite CORBIER
Hubert MACHURON

2^{ème} Org. Michel LESTERPS

Les Petits Sabins - morceau de piano inédit
joué par Michel LESTERPS
& J. Claude LESTERPS

3^{ème} Pécheurs pêchaient

symnète musicale jouée par FAUCHÉ MACHURON,
COCHU, MORIN, Paulette CORBIER

— Orchestre d'Harmonicas —

...

Lily bye bye

Carnaval de Venise

Nous camoguardés

Airs & danses populaires du Centre
avec bourrée dansee

CHORALE

L'Anneau d'Argent de Cécile Chamade

L'Hymne à la Nuit de Rameau

UNISSIONS des voix — CHANT D'ADIEU

FIN

— CHORALE —

...

Au clair de la Lune

A la claire Fontaine

Pauvre Laboureur

chansons populaires

Automne au pays de Syvie — poème de A. BRUN,
musique de Marcel LESTERPS

— Interimèdes —

Corbleu marion — chant populaire par Rosette

FÉRON, Daniel MORIN

Il était une fois poème de Ed. ROSTAND

dit par Paulette CORBIER

Les Chiffonniers - de Coste de Marcel & Vincent RIGÉ

par Ginette SAGNIEZ, MORIN, LESTERPS, COCHU

...

Jean-Pierre

comédie musicale en 1 Acte de Marcel LESTERPS

Tonton Paulette CORBIER

Jeanette Ginette SAGNIEZ

La mère Rosette FÉRON

M^r Jacques le Père Daniel MORIN

Le Notaire Pierre COCHU

Jean-Pierre Michel LESTERPS

ENTR'ACTE





Extrait "du guide pittoresque du voyageur en France" de 1830
Le château de la Reine Blanche